

CURTIS, Bruce, *The Politics of Population. State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875* (Toronto, University of Toronto Press, 2001), xi-385 p.

Jean-Marie Fecteau

Volume 55, Number 2, Fall 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010370ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010370ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fecteau, J.-M. (2001). Review of [CURTIS, Bruce, *The Politics of Population. State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875* (Toronto, University of Toronto Press, 2001), xi-385 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55(2), 261-265. <https://doi.org/10.7202/010370ar>

Amorcée il y a quatorze ans, l'entreprise de publication des « Chemins de la mémoire » trouve ainsi sa conclusion. Le grand public peut accéder facilement au trésor commun des patrimoines matériels et les spécialistes peuvent y puiser les sources, les références et les opinions critiques qui alimenteront les recherches de demain. Il convient à cet égard de saluer la ténacité et la constance de la Commission des biens culturels.

PAUL-LOUIS MARTIN
 Département des sciences humaines
 Université du Québec à Trois-Rivières

CURTIS, Bruce, *The Politics of Population. State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875* (Toronto, University of Toronto Press, 2001), xi-385 p.

Depuis maintenant plus de 15 ans, Bruce Curtis a apporté à l'historiographie canadienne les méthodes et les problématiques de la sociologie historique. Ses travaux sont un remarquable mélange de recherche empirique soignée et de sophistication théorique. Son dernier ouvrage ne dément nullement cette marque de commerce.

Paradis quantitatif des historiens de la socio-économie, les recensements tenus au Canada depuis le milieu du XIX^e siècle n'avaient jamais fait l'objet d'une étude systématique. C'est à cette tâche que Curtis s'attache en prenant pour objet les recensements canadiens de 1840 à 1875. L'objectif n'est pas tant de faire une critique exhaustive de ce type de source (quoique plusieurs passages permettent de relativiser sa pertinence heuristique et de mettre en garde contre la « naïvely realist attitude » (p. 16) des historiens en la matière) que d'étudier les recensements comme un processus de construction de l'État canadien.

La perspective de fond prise par Curtis dans l'analyse des recensements repose sur un principe de base : « Census are made, not taken » (p. 33). L'acte de recenser, de compter les populations implique un processus de catégorisation et de généralisation qui est tout à la fois et en même temps un acte politique. En ce sens, le recensement est un « investissement » (au sens du sociologue Thévenot), soit une prise de possession par un savoir donné et un ordonnancement particulier des rapports sociaux. On comprendra que toute l'analyse sera axée à la fois sur les rapports de savoir/pouvoir au cœur du processus de collecte des données et sur la validation scientifique de ce processus. En fait, la justification scientifique sous-jacente au geste de recenser fait de celui-ci une « boîte noire » qui en masque la dimension pro-

fondement politique. Au cœur de ce processus de politisation/scientification se situe le concept de population, un construit dont les modalités sont étroitement dépendantes des enjeux sociopolitiques de l'époque. Curtis replace très bien la dynamique au fondement des recensements dans le contexte de formation de l'État moderne et du développement de l'appareil statistique qui l'appuie. On retrouve, dans cette problématique exposée (un peu brièvement peut-être) dans le premier chapitre, une critique fort pertinente du concept foucaldien de gouvernementalité, de même que la mise en activation critique des avancées théoriques de Corrigan et Sayer (*The Great Arch*) sur la formation culturelle de l'État moderne, autant que des perspectives critiques en matière d'histoire des statistiques de Hawking et de Desrosières.

Cette assise théorique étant établie, la stratégie de démonstration de Curtis va reposer sur la présentation chronologique des efforts de l'État canadien pour mettre en place un appareil et des procédures systématiques assurant la tenue régulière du recensement des populations. Ainsi, le premier chapitre est consacré à l'étude des échecs répétés en ce domaine au cours des années 1840, surtout dans le Canada-Est. On retrouve dans ces circonstances deux des principaux obstacles à la réussite du recensement, soit la réticence des populations et l'absence de structures administratives permettant un minimum d'organisation. La création du bureau d'enregistrement et de statistique, en 1847, constitue en ce sens un moment important, comme la loi de 1851, qui édicte les règles de tenue des recensements décennaux. Est ainsi mise en place une structure stable permettant un quadrillage systématique du territoire.

Les chapitres suivants seront essentiellement consacrés à l'étude de l'organisation, de la tenue et de la compilation des trois grands recensements de l'époque, soit ceux de 1851 (ch. 3 et 4), de 1861 (ch. 5 et 6) et de 1871 (ch. 7 et 8). Étude minutieuse, remarquablement documentée, qui nous fait pénétrer dans les arcanes administratives de l'État recenseur, tout en jetant une lumière crue sur les problèmes de communication entre l'État central et le pouvoir local. L'analyse des recensements de 1852 et de 1861 démontre en effet les trois principaux problèmes soulevés par la volonté de recenser les populations par l'État canadien. D'abord l'incertitude sur les méthodes de saisie. Ensuite l'inexistence de protocole strict de prise d'information. Enfin le déséquilibre, au profit du pouvoir local, des responsabilités sous-jacentes à la menée à terme du recensement.

La nomination en 1864 de Joseph-Charles Taché à la tête du bureau, et la loi cadre de 1870, largement de son inspiration, vont permettre de

s'attaquer aux principales carences qui viennent d'être énoncées. C'est pourquoi, comme Curtis en fait la convaincante démonstration, le recensement de 1871 peut être considéré comme le premier recensement « scientifique » en histoire canadienne, tant par la systématisme des procédures et protocoles adoptés que par la rigueur des méthodes de compilation suivies. Exercice scientifique mené, cependant, au service d'une vision ethnocentriste et ultramontaine de la nation et de l'avenir, vision que Curtis prétend débusquer en démontant la « boîte noire » que constitue la scientificité reconnue du recensement.

Dans si bref compte rendu, il est impossible de rendre pleinement justice à l'intérêt de l'analyse que Curtis fait de la place du recensement dans la construction de l'État canadien. Impossible aussi de s'étendre sur ce qui me semble être deux importants problèmes sous-jacents à l'analyse de l'auteur, problèmes que je me contenterai d'énoncer brièvement ici.

1. Il faut être reconnaissant à l'auteur de souligner la dimension politique de l'acte de recenser. Curtis prend le politique au sérieux, comme ses travaux antérieurs l'ont amplement montré. Mais on ne peut s'empêcher de trouver un peu sommaire l'opération de démontage de la « boîte noire » scientifique que constitue la prétention à la neutralité scientifique du recensement. Quelle est, en somme, la substance de l'acte politique en cause ici? Curtis mentionne à de multiples reprises qu'on est en présence d'un « investment of social relations » (p. 165), voire d'une « codification » (p. 306) de ces rapports sociaux. Il me semble qu'ici l'auteur exagère la dose de pouvoir et de domination au cœur du réflexe de recenser. Certes, tout comptage implique quantification, toute compilation privilégie les séries aux cas particuliers, toute enquête implique une catégorisation préalable de la réalité à repérer. Mais il faut voir que les éléments ici précatégorisés sont moins les rapports sociaux dans leur diversité que des entités qui se donnent comme constitutives du lien social, soit la famille et la propriété. Ce qui est recherché est moins le type de rapport impliqué par ces entités (il est déjà postulé) que leur unité de grandeur. Plus encore, il me semble important de distinguer la recherche de quantités numériques distinctes de leur traitement proprement statistique. Il y a une historicité au réflexe statistique sur laquelle Curtis me semble passer trop vite. Les travaux d'Ewald, entre autres, ont bien montré qu'au-delà du réflexe de cueillette de données quantifiées sur les populations, leur insertion dans une logique actuarielle et probabiliste, débouchant sur

une véritable économie de la moyenne statistique, constitue une rupture historique fondamentale vers la fin du XIX^e siècle. Le réflexe « statistique » analysé ici constitue une formulation bien antérieure. Nous sommes encore ici au niveau de la production de faits statistiques, de quantités objectives permettant certes l'adoption de politiques particulières, mais dans une dynamique qui reste à analyser. Plus précisément, il s'agit, à ce stade, d'enserrer la diversité et la profusion des choses du social dans des catégories analytiques préalables (la famille, la terre, l'usine, la religion, le sexe, l'âge, l'origine, etc.), mais cette réalité, certes « créée », ne sert que de fondement factuel à un débat qui se passe ailleurs. La réalité statistique n'est pas encore insérée comme moyen de la politique. Elle n'en est que la condition de production... On pourrait même montrer, selon moi, que diverses modalités d'action sont possibles à partir du terreau factuel mis en place par le recensement : une action simplement légitimée par le « fait » statistique produit (répartition du suffrage, par exemple), une action orientée par ce même fait (destin des francophones et des catholiques dans la nation), ou une action directement impulsée par la réalité statistique perçue (politique pénale face à la découverte du nombre des jeunes délinquants). On a ici une variété de possibles politiques montrant que ce qui sort de la « boîte noire » relève d'une tout autre réalité. L'analyse de Curtis demanderait à être approfondie en ce sens.

2. Par ailleurs, le processus de causalité qui nous permet de mieux comprendre les déterminations politiques au sein de l'acte de recenser doit être vu comme beaucoup plus complexe que l'interprétation que nous propose l'auteur. Ainsi, la façon dont Curtis interprète les motifs sous-jacents à la mise en place du recensement de 1871, qu'il appelle, reprenant une critique de l'époque, le recensement « pur-sang », est extrêmement problématique. Comme trop souvent dans notre historiographie, la dénonciation de la mouvance ultramontaine, cette force « féodale » de lutte contre le capitalisme et le protestantisme, sert ici de raccourci analytique. Taché est (trop) rapidement étiqueté comme suppôt de l'ultramontanisme, et une telle réalité permet, selon l'auteur, d'expliquer l'accent mis sur les origines ethniques (aux dépens de la catégorie de « Canadien », exclue du recensement) comme sur les allégeances familiales (énumération exclusivement *de jure*) et la ruralité (exilés en ville où à l'étranger rattachés à leur famille d'origine). Voici que l'insistance sur les origines aurait limité « the emergence of

an alternative civic nationalism» (p. 316), la population «canadienne» devenant ainsi «an administrative abstraction laid on top of identities defined otherwise». On découvre alors que le seul recensement scientifique de cette période aurait ainsi raté un des objectifs centraux de l'exercice, soit définir une population sur la base nationale... Le problème vient du fait que la définition des origines est au cœur du processus identitaire à l'époque, et que ce phénomène n'a que très peu à voir avec les ambitions ultramontaines (*cf.* les travaux de R. Larue sur ce point). Que cela plaise ou non aux contempteurs des «nationalistes» québécois, ce pays est né de cette diversité avouée et perçue des origines. Attendre que, quatre ans après la création du pays, le recensement adopte une telle catégorie identitaire dans la définition des «origines» est pour le moins surprenant...

Malgré ce curieux faux pas analytique, *Politics of Population* est un livre remarquable, qui permet de pousser beaucoup plus loin la réflexion sur le politique au cours des grandes transitions du XIX^e siècle.

JEAN-MARIE FECTEAU
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

FILION, Mario, Jean-Charles FORTIN, Roland VIAU et Pierre LAMBERT, *Histoire du Haut-Saint-Laurent* (Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 2000), 439 p.

■ *Histoire du Haut-Saint-Laurent* est un ouvrage de synthèse qui présente une vue d'ensemble du milieu naturel, de la préhistoire et de l'histoire des municipalités régionales de comté (MRC) Vaudreuil-Soulanges, sur la rive nord du fleuve, Beauharnois-Salaberry et le Haut-Saint-Laurent, sur la rive sud. Douzième titre de la collection «Les régions du Québec», qui, à terme, devrait en compter plus de 20, ce livre est le deuxième élément d'une trilogie consacrée à la Montérégie. Il se divise en 11 chapitres thématiques qui cachent un découpage chronologique invisible à prime abord, car il n'y a pas de dates dans les titres de chapitres : de la préhistoire à 1850 (chapitres 2 à 5) et de 1850 à nos jours (chapitres 6 à 11).

Après une présentation des divers éléments du milieu naturel, Pierre Lambert décrit, dans le chapitre 1, les «signes d'une région usée, marquée par une exploitation abusive du milieu» (p. 37). Roland Viau présente ensuite des «images de la préhistoire du Haut-Saint-Laurent» — un terri-